

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 22 avril 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Enquête nationale auprès des diplômés, 2007

2

Plus de 80 % des étudiants de collèges et d'universités qui ont obtenu leur diplôme en 2005 et qui n'ont pas poursuivi leurs études avaient trouvé un emploi à temps plein en 2007. En général, les revenus augmentaient en fonction du niveau d'études. En 2007, deux ans après l'obtention de leur diplôme, un peu plus du quart de ceux qui avaient une dette d'études au moment d'obtenir leur diplôme l'avaient remboursée.

Indicateurs avancés, mars 2009

5

Indice des prix des produits agricoles, février 2009

6

Ventes de gaz naturel, février 2009

8

Indices des prix de la construction dans les services d'électricité, année 2007 et année 2008

8

Nouveaux produits

9



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Communiqués

Enquête nationale auprès des diplômés

2007

Plus de 80 % des étudiants de collèges et d'universités qui ont obtenu leur diplôme en 2005 et qui n'ont pas poursuivi leurs études avaient trouvé un emploi à temps plein en 2007. En général, les revenus augmentaient en fonction du niveau d'études. En 2007, deux ans après l'obtention de leur diplôme, un peu plus du quart de ceux qui avaient une dette d'études au moment d'obtenir leur diplôme l'avaient remboursée.

En 2007, soit deux ans après qu'ils aient obtenu leur diplôme, la proportion d'étudiants diplômés d'une maîtrise et travaillant à temps plein était plus élevée que celle des diplômés du collégial, du baccalauréat ou du doctorat.

Le bassin de diplômés de la maîtrise était plus important en 2005 qu'il ne l'était en 2000, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, le taux d'emploi parmi les diplômés de la maîtrise est demeuré stable chez les hommes (94 %), alors qu'il a augmenté chez les femmes, passant de 89 % en 2002 à 92 % en 2007. Par conséquent, parmi les diplômés de la maîtrise, l'écart au chapitre du taux d'emploi entre les femmes et les hommes a presque disparu.

Les résultats de l'enquête révèlent aussi des différences en ce qui a trait aux revenus, d'un niveau d'éducation à l'autre. L'écart de revenu le plus important apparaissait entre le baccalauréat et la maîtrise, suggérant ainsi que l'investissement dans des études supérieures se révélait financièrement avantageux.

Par contre, l'écart de revenu entre la maîtrise et le doctorat suggère que l'avantage pécuniaire lié à la situation d'emploi deux ans après l'obtention du diplôme est relativement minime pour les diplômés du doctorat.

De l'ensemble des diplômés de 2005 qui n'ont pas poursuivi leurs études, environ la moitié ont financé leurs études postsecondaires sans recourir à des prêts liés à l'éducation. Près de la moitié (46 %) des diplômés du baccalauréat en 2005 ont achevé leurs études sans dette, au même titre que 56 % des diplômés du doctorat, 55 % des diplômés du collégial et 54 % des diplômés de la maîtrise.

En deux ans, un peu plus du quart des étudiants qui avaient contracté des prêts pour leurs études (les prêts de sources gouvernementales et non gouvernementales) étaient parvenus à les rembourser. Les diplômés de la maîtrise (32 %) étaient les plus nombreux à avoir remboursé leurs prêts, suivis des

Note aux lecteurs

Le présent rapport renferme les premiers résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés effectuée en 2007, laquelle a été menée conjointement par Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Cette enquête portait sur les diplômés des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire publics en 2005.

Ce rapport présente l'information relative à la poursuite des études et à l'expérience sur le marché du travail de ces diplômés au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Pour ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études, le rapport révèle également leur situation d'endettement au moment où ils ont obtenu leur diplôme et deux ans après.

À ce jour, l'enquête a porté sur six promotions, à savoir celles de 1982, de 1986, de 1990, de 1995, de 2000 et de 2005.

diplômés du doctorat (30 %), des bacheliers (28 %) et des diplômés du collégial (24 %).

Les diplômés de la maîtrise affichent le taux d'emploi à temps plein le plus élevé

En 2007, 9 diplômés de collège, de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat sur 10 qui n'ont pas poursuivi leurs études travaillaient deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Une proportion plus élevée de diplômés de la maîtrise travaillait à temps plein en 2007, comparativement aux diplômés du collégial, du baccalauréat ou du doctorat.

Environ 86 % des diplômés de la maîtrise travaillaient à temps plein, contre 84 % des diplômés du baccalauréat et du doctorat et 80 % des diplômés du collégial.

Les femmes qui travaillaient à temps plein percevaient un revenu généralement inférieur à leurs homologues masculins. En outre, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel en 2007, et ce, à tous les niveaux d'éducation.

Environ 8 % des femmes diplômées du baccalauréat et de la maîtrise travaillaient à temps partiel, soit le double des 4 % observés chez les hommes des mêmes niveaux d'éducation.

L'écart le plus important a été observé chez les diplômés du collégial. Environ 14 % des femmes diplômées du collégial travaillaient à temps partiel, contre 5 % de leurs homologues masculins.

Il est difficile de cerner des tendances systématiques en matière d'emploi selon le

domaine d'études. Les taux d'emploi à temps plein n'augmentaient pas nécessairement avec le niveau d'éducation dans un domaine d'études donné, et certains domaines affichaient un taux d'emploi élevé à un niveau seulement, et un taux plus faible à tous les autres niveaux.

Les revenus augmentent avec le niveau d'éducation

Bien qu'une proportion relativement similaire des diplômés du collégial, du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat ait trouvé un emploi au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme, des différences ont été observées en ce qui a trait à leurs revenus.

Le revenu annuel médian parmi les travailleurs à temps plein en 2007 était le plus faible chez les diplômés du collégial, se chiffrant à 35 000 \$. Il passait à 45 000 \$ chez les diplômés du baccalauréat, à 60 000 \$ chez les diplômés de la maîtrise et à 65 000 \$ chez les diplômés du doctorat.

Par conséquent, l'écart de revenu était de 33 % entre le baccalauréat et la maîtrise, et de 29 % entre le baccalauréat et le collégial. Toutefois, cet écart n'était que de 8 % entre la maîtrise et le doctorat.

Bien que les revenus tendent à augmenter en fonction du niveau d'études, la répartition des revenus annuels était relativement étendue au sein de chaque niveau d'éducation.

Ainsi, certains diplômés du collégial gagnaient plus qu'un grand nombre de bacheliers. Par exemple, 25 % des diplômés du collégial gagnaient 44 300 \$ ou plus par année, alors que 50 % des bacheliers gagnaient 45 000 \$ ou moins.

Endettement des étudiants

L'endettement moyen provenant de toutes les sources en dollars constants de 2007 parmi les membres de la cohorte de 2005 qui avaient contracté des prêts liés à l'éducation ne différait pas beaucoup par rapport à la promotion de 2000. Les diplômés de 2005 qui avaient bénéficié d'un prêt étudiant affichaient un niveau d'endettement moyen inférieur

à celui de leurs homologues de 2000. Les diplômés du doctorat devaient environ 1 300 \$ de moins en moyenne, alors que les diplômés du collégial devaient environ 700 \$ de moins.

En 2007, deux ans après l'obtention des diplômes, les prêts (de sources gouvernementales et non gouvernementales) dépassaient 20 000 \$ en moyenne pour les diplômés qui étaient toujours endettés pour leurs études au baccalauréat et au doctorat.

En 2007, toutes sources confondues, les diplômés du doctorat demeuraient les plus endettés, 22 500 \$ en moyenne, alors que l'endettement moyen des bacheliers s'élevait à 20 400 \$. En 2007, les diplômés de la maîtrise devaient en moyenne 19 500 \$, alors que les diplômés du collégial affichaient l'endettement le plus faible (11 800 \$ en moyenne).

Les diplômés qui remboursaient encore leurs prêts étudiants du gouvernement deux ans après l'obtention de leur diplôme gagnaient moins en moyenne que ceux qui avaient entièrement remboursé leurs prêts étudiants. Les diplômés du baccalauréat qui avaient remboursé leur dette déclaraient un revenu supérieur de plus de 8 000 \$, soit environ 23 % supérieur à ceux qui remboursaient encore leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Environ la moitié des diplômés de 2005 avaient contracté un prêt étudiant de source gouvernementale ou non gouvernementale, ce qui comprend un prêt privé, de la famille ou d'une banque. La proportion de diplômés de 2000 et de 2005 qui avaient contracté ces deux types de prêts était similaire.

Toutefois, les diplômés de 2005 étaient plus susceptibles d'être endettés seulement auprès de sources non gouvernementales, et moins susceptibles d'être endettés exclusivement auprès de sources gouvernementales.

En outre, les diplômés de 2005 endettés seulement auprès de sources non gouvernementales présentaient un niveau d'endettement moyen plus élevé que les diplômés de l'année 2000. Le contraire était vrai pour ce qui est des diplômés endettés seulement auprès de sources gouvernementales : leur niveau d'endettement moyen était moins élevé que celui des diplômés de l'année 2000.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 5012.**

Le rapport intitulé «L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005», qui fait partie de *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche*, 2007 (81-595-MWF2009074, gratuit), est maintenant accessible sur notre site Web. À partir du module *Publications*, choisissez *Publications par sujet*, puis *Éducation, formation et apprentissage*.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme de la statistique de l'éducation de Statistique Canada, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (educationstats@statcan.gc.ca), Division du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-4441; ATS : 1-800-363-7629. ■

Indicateurs avancés

Mars 2009

L'indicateur composite avancé a diminué de 1,3 % en mars après avoir reculé de 1,4 % en février. La contraction dans le secteur de la fabrication s'est intensifiée à la suite des compressions généralisées dans l'industrie de l'automobile au début de la nouvelle année. L'importance de la baisse a été compensée par un ralentissement marqué de la baisse du marché de l'habitation et des marchés boursiers.

Les trois indicateurs de la fabrication se sont rabattus de concert. La plus forte baisse a été une diminution record de 10,3 % des nouvelles commandes attribuable à la demande décroissante de véhicules automobiles. La baisse des livraisons a également fait reculer le ratio des livraisons aux stocks. Les données provisoires pour février portant sur le nombre de chaînes de montage d'automobiles indiquent une reprise de plus du quart de la production.

Les indicateurs financiers ont continué à s'améliorer. La masse monétaire est demeurée la seule composante qui a augmenté. Le marché boursier a poursuivi sa tendance à la baisse, reculant de 2,3 % en mars après avoir enregistré cinq baisses consécutives représentant en moyenne près de 8 % par mois.

Le recul de l'indice du logement a également ralenti, passant de 7,7 % en février à 4,3 % en mars. Tant les mises en chantier que les ventes des maisons existantes ont augmenté, après s'être repliées pendant plusieurs mois. Les ventes d'autres biens durables ont également affiché un taux de recul beaucoup plus faible, soit de 0,6 %, le fort recul des ventes d'automobiles vers la fin de 2008 commençant à se stabiliser au début de la nouvelle année.

Données stockées dans CANSIM : tableau 377-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1601.

Le présent communiqué sera reproduit dans le numéro de mai 2009 de *L'observateur économique canadien*, vol. 22, n° 5 (11-010-XWF, gratuit). Pour obtenir d'autres renseignements sur l'économie, veuillez consulter *L'observateur économique canadien*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philip Cross au 613-951-9162 (oc@statcan.gc.ca), Groupe de l'analyse de conjoncture.

Indicateurs avancés

	Octobre 2008	Novembre 2008	Décembre 2008	Janvier 2009	Février 2009	Mars 2009	Dernier mois de données disponibles variation en %
Indicateur avancé composite (1992=100)	228,2	226,5	224,3	221,8	218,8	216,0	-1,3
Indice du logement (1992=100) ¹	130,2	123,1	117,7	109,5	101,1	96,8	-4,3
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)	2 952	2 948	2 945	2 932	2 924	2 920	-0,1
Indice du cours des actions S&P/TSX (1975=1 000)	12 669	11 630	10 709	9 694	8 968	8 759	-2,3
Offre de monnaie, M1 (en millions de dollars de 1992) ²	176 148	178 768	181 834	185 011	187 579	189 336	0,9
Indice avancé des États-Unis du Conference Board (1992=100) ³	123,2	122,5	121,7	121,1	120,7	120,2	-0,4
Fabrication							
Heures hebdomadaires moyennes de travail	37,6	37,5	37,0	36,9	36,7	36,6	-0,3
Nouvelles commandes de biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	27 679	27 821	28 826	27 807	26 535	23 811	-10,3
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis ⁴	1,76	1,76	1,75	1,73	1,69	1,63	-0,06 ⁵
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (en millions de dollars de 1992) ⁴	2 936	2 950	2 949	2 953	2 938	2 912	-0,9
Ventes d'autres biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	9 654	9 666	9 660	9 621	9 444	9 392	-0,6
Indicateur avancé composite non lissé	224,0	221,8	218,3	217,5	212,6	210,0	-1,2

1. Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

2. Données obtenues après déflation par l'Indice des prix à la consommation.

3. Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le mois précédent.

4. Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le deuxième mois avant.

5. Différence par rapport au mois précédent.

Indice des prix des produits agricoles

Février 2009

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles se sont repliés de 2,1 % en février 2009 par rapport au même mois un an plus tôt, l'indice total du bétail et des produits d'origine animale ayant augmenté de 13,5 %, et ce, au moment où l'indice des cultures diminuait de 19,5 %.

Les prix que les producteurs ont reçus pour le bétail et les produits d'origine animale en février 2009 étaient de 13,5 % plus élevés que ceux de février 2008. Toutes les composantes de l'indice du bétail ont connu une augmentation, suivant ainsi la croissance des prix d'une année à l'autre depuis juillet 2008. Les prix des céréales fourragères à la baisse et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ont contribué à la hausse des prix des bovins et des porcs. Les stocks de bovins (-5,2 %) et de porcs (-10,3 %) ont également diminué en janvier 2009 par rapport à la même période un an auparavant.

Par ailleurs, l'indice total des cultures (122,4) a fléchi de 19,5 % depuis février 2008, les prix des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales étant à la baisse. L'indice des oléagineux (-9,2 %) a affiché sa première régression d'une année à l'autre depuis octobre 2006. Les conditions incertaines du marché et l'abondance des approvisionnements mondiaux ont exercé une pression à la baisse sur les prix des oléagineux et des céréales.

Sur une base mensuelle, les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles ont bénéficié d'une hausse de 1,1 % en février par rapport à janvier 2009. L'indice du bétail et des produits d'origine animale a affiché une augmentation de 2,8 %, dépassant l'indice total des cultures, qui a diminué de 1,8 %. Toutes les composantes de l'indice du

bétail et des produits d'origine animale ont augmenté, exception faite de la volaille.

L'indice total (1997=100) s'est maintenu à 116,0 en février, en hausse par rapport à l'indice de 114,7 inscrit en janvier 2009.

Nota : Le taux de croissance de l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA) total ne constitue pas une moyenne pondérée des taux de croissance et de ses composantes des cultures et du bétail. Le taux de croissance de l'IPPA total est le résultat d'une moyenne pondérée des indices des composantes au moyen d'un ensemble différent de pondérations au cours de mois consécutifs. Le taux de croissance composite de l'IPPA peut donc se situer à l'extérieur du taux de croissance des composantes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 002-0021 et 002-0022.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5040.

Le numéro de février 2009 de la publication *Indice du prix des produits agricoles*, vol. 9, n° 2 (21-007-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Tous les sujets*, choisissez *Agriculture*.

Pour commander des données ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marie-Josée Robichaud au 613-951-7695 (marie-josée.robichaud@statcan.gc.ca), Division de l'agriculture. Télécopieur : 613-951-3868.

□

Indice des prix des produits agricoles

	Février 2008 ^r	Janvier 2009 ^r	Février 2009 ^p	Février 2008 à février 2009	Janvier à février 2009
	(1997=100)			variation en %	
Indice des prix des produits agricoles	118,5	114,7	116,0	-2,1	1,1
Cultures	152,0	124,6	122,4	-19,5	-1,8
Céréales	182,6	114,9	110,4	-39,5	-3,9
Oléagineux	133,0	122,1	120,8	-9,2	-1,1
Cultures spéciales	175,8	172,4	164,7	-6,3	-4,5
Fruits	131,6	138,3	150,4	14,3	8,7
Légumes	117,0	124,1	124,3	6,2	0,2
Pommes de terre	125,9	180,6	191,4	52,0	6,0
Bétail et produits d'origine animale	96,1	106,1	109,1	13,5	2,8
Bovins et veaux	89,9	98,6	101,3	12,7	2,7
Porcs	55,6	74,1	78,2	40,6	5,5
Volaille	106,5	115,2	114,1	7,1	-1,0
Oeufs	103,8	109,6	109,6	5,6	0,0
Produits laitiers	138,9	142,2	147,5	6,2	3,7

^r révisé

^p provisoire



Ventes de gaz naturel

Février 2009 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 7 822 millions de mètres cubes en février, en baisse de 11,1 % par rapport à février 2008.

Les volumes des ventes dans le secteur résidentiel (-3,1 %), le secteur commercial (-5,0 %) et le secteur industriel, y compris les ventes directes (-18,9 %) ont diminué en février par rapport à février 2008.

Les ventes totales observées en février étaient en baisse de 13,3 % par rapport à janvier 2009.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.gc.ca), Division de la fabrication et de l'énergie.

Ventes de gaz naturel

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009 ^p	Janvier à février 2009	Février 2008 à février 2009
	milliers de mètres cubes			variation en %	
Ventes totales	8 796 585	9 018 769	7 821 817	-13,3	-11,1
Résidentielles ¹	2 708 290	3 192 702	2 624 093	-17,8	-3,1
Commerciales ²	1 889 218	2 075 456	1 794 324	-13,5	-5,0
Industrielles ³ et directes ⁴	4 199 077	3 750 611	3 403 400	-9,3	-18,9

^p provisoire

1. Gaz vendu pour l'usage domestique (le chauffage d'habitation, l'approvisionnement en eau chaude, la cuisson, etc.) et fourni à un logement résidentiel.

2. Gaz vendu aux clients s'occupant du commerce de gros ou de détail, au gouvernement, aux établissements, aux immeubles à bureaux, etc.

3. Gaz vendu aux clients s'occupant de la transformation plus ou moins complète de matières brutes ou semi-ouvrées en produits différents ou de formes différentes. Cette catégorie comprend les établissements miniers et manufacturiers, et englobe les contrats souscrits, non souscrits et les achats/ventes.

4. Cette catégorie représente les livraisons directes de gaz (non-service) pour la consommation, soit les ventes pour la consommation où les services de gaz agissent seulement comme transporteur.

Indices des prix de la construction dans les services d'électricité

Année 2007 (données révisées) et
année 2008 (données provisoires)

Les coûts de construction des réseaux de distribution ont progressé de 0,9 % en 2008. L'augmentation a été surtout attribuable à la hausse enregistrée dans la composante des matériaux (+1,5 %) en 2008. Les données de 2007 pour les réseaux de distribution ont indiqué une augmentation de 4,5 % par rapport à 2006.

Les coûts de construction pour la série des réseaux de lignes de transport ont connu une hausse de 3,7 % pour l'année 2008, comparativement à la croissance de 4,7 % constatée en 2007. La composante des lignes de transport a progressé de 2,2 % en 2008, alors que l'accroissement annuel a été de 3,9 % en 2007. La composante des sous-stations a affiché une progression de 4,6 % en 2008, après avoir connu une hausse de 5,2 % l'année précédente, les prix de

la sous-composante de l'équipement de poste (+3,7 %) ayant affiché la plus forte augmentation.

Données stockées dans CANSIM : tableau 327-0011.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2316.

Le numéro du quatrième trimestre de 2008 de la publication *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XWF, gratuite) paraîtra sous peu.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (prices-prix@statcan.gc.ca) ou avec Adrian Fisher au 613-951-9612 (adrian.fisher@statcan.gc.ca), Division des prix à la production. Télécopieur: 613-951-3117. ■

Nouveaux produits

Le Bulletin technique et d'information des Centres de données de recherche, printemps 2009, vol. 4, n° 1
Numéro au catalogue : 12-002-XWF
(gratuit).

Indice des prix des produits agricoles, février 2009, vol. 9, n° 2
Numéro au catalogue : 21-007-XWF
(gratuit).

Aviation, 2006, vol. 41, n° 2
Numéro au catalogue : 51-004-XWF
(gratuit).

Commerce de gros, février 2009, vol. 72, n° 2
Numéro au catalogue : 63-008-XWF
(gratuit).

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche : «L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005», 2007, n° 74
Numéro au catalogue : 81-595-MWF2009074
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

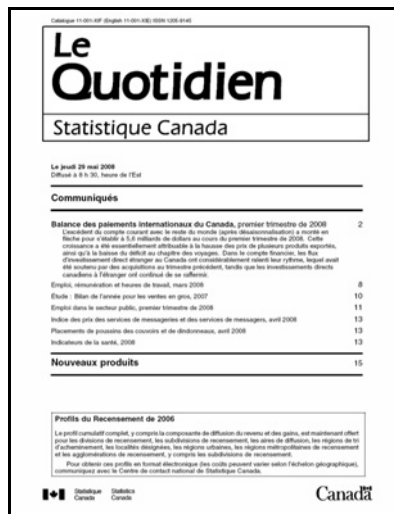
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.